

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 10 (1960)

Heft: 4

Buchbesprechung: Gaston Fébus et la vicomté de Béarn (1343-1391) [Pierre Tucoo-Chala]

Autor: Binz, Louis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gut wiedergegebenen Illustrationen machen Vaughans Buch zu einer sehr wertvollen Studie über eine der wichtigsten erzählenden Quellen des 13. Jahrhunderts.

Zürich

Robert Schneebeli

PIERRE TUCCO-CHALA, *Gaston Fébus et la vicomté de Béarn (1343—1391)*. Bordeaux, Imprimerie Bière, 1959. In-8°, 469 p., 6 pl. hors-texte, 7 cartes, fig.

Si la personnalité de Gaston Phoebus ou *Fébus*, comme il signait lui-même, est restée populaire dans les Pyrénées, si ailleurs le souvenir s'en est maintenu grâce au récit fameux que fit Froissart de son séjour à la cour d'Orthez, aucune étude sérieuse ne lui avait été consacrée jusqu'ici. Le livre de M. Tuccho-Chala vient fort heureusement combler cette lacune. Préparé par plusieurs travaux antérieurs, dont le chapitre sur la vicomté de Béarn dans l'*Histoire des Institutions au moyen âge* de Lot et Fawtier, fondé sur une information étendue tirée de plusieurs dépôts d'archives, l'ouvrage vaut aussi par la clarté et la précision de l'exposé.

Né en 1331, Gaston III devient comte de Foix et vicomte de Béarn à la mort de son père en 1343. La dispersion géographique de ses domaines, qui le fait vassal des rois de France, d'Angleterre et d'Aragon, le place d'emblée devant des problèmes difficiles. Cependant, esprit très vite mûr, il s'emploie avec habileté à tirer le meilleur parti de la lutte franco-anglaise en marchandant ses services, qu'il a l'art de rendre les plus minces possibles, en échange d'avantages substantiels offerts par les deux camps. Ce qu'il veut? Laissons parler Froissart: «Et voloit li contes de Foix ses gens porter et tenir francs, et disoit que li drois en appartenoit à lui et non au roi de France, ne au roi d'Angleterre.» Il réussit pleinement: vers 1370, il peut se considérer comme totalement indépendant. A la bataille de Launac (1362), il a triomphé de son grand rival, le comte Jean 1^{er} d'Armagnac. Désormais il est le prince le plus puissant du Midi aquitain. Puis, seconde étape de sa carrière politique, il va s'efforcer de créer un État homogène de Foix à Orthez en désenclavant et augmentant ses possessions. Il touche au but lorsque une mort subite le terrasse, le 1^{er} août 1391. Si l'indépendance du Béarn subsista jusqu'en 1620, les successeurs de Gaston Fébus perdirent toutes ses conquêtes. Conséquence inévitable, juge l'auteur, d'une politique disproportionnée aux moyens réels, en particulier économiques, dont disposait le Béarn.

Replaçant le prince dans son milieu, M. Tuccho-Chala brosse un excellent tableau de l'économie et de la société béarnaise dans la seconde moitié du XIV^e siècle. Le pays est caractérisé par l'opposition existant entre les régions du piémont et les hautes vallées pyrénéennes. Dans celles-ci, peu de nobles, presque uniquement des hommes libres vivant de l'élevage. Comme

les pâturages élevés cessent d'être utilisables l'hiver, les montagnards sont parvenus à s'emparer, dans la plaine, de larges terrains de parcours ainsi enlevés à l'agriculture. C'est pourquoi, là aussi, l'élevage l'emporte sur une polyculture assez médiocre. Trait particulier des régions basses et qui fait du Béarn une exception parmi les pays méridionaux: les serfs y sont encore très nombreux. De même, plus qu'ailleurs dans le Midi de la France, terre noble et censive roturière se différencient nettement. Pas de villes; Orthez, la capitale, compte au plus 2500 habitants. Le commerce commence tout juste à dépasser le cadre régional, grâce au développement de la route Toulouse-Bayonne, que les échanges entre territoires méditerranéens et atlantiques empruntent de préférence à la vallée de la Garonne, vouée à une insécurité perpétuelle. Enfin, le rôle du pouvoir vicomtal est grandement renforcé par Gaston III, à tel point que son historien parle, à propos de ses méthodes de gouvernement, d'un véritable despotisme administratif et financier.

L'ouvrage est complété par un choix de documents, un catalogue des actes de Fébus, des index soigneusement établis et des cartes très bien conçues.

Genève

Louis Binz

GEORG BONER und ROBERT OEHLER, *Rothrist, mein Dorf*. Hg. von der Gemeinde Rothrist 1959. 188 S. ill.

Mit ihren zahlreichen Orts- und Regionalgeschichten dürfte die Schweiz zu den Ländern zählen, deren Lokalgeschichte am dichtesten durchgeackert ist. Die seit etwa einem Jahre vorliegende Geschichte des aargauischen Rothrist kann ein neuer Beweis dieser erfreulichen Tatsache sein. Die vortreffliche und wohldokumentierte Arbeit verdient alles Lob, und das rührige Rothrist darf auf seine historische Monographie stolz sein. Im 14. Jahrhundert schenkte ein Froburger Graf dem Kloster St. Urban zwei Höfe in dem unweit Aarburg gelegenen Gelände «in dem Routris», von welcher Bezeichnung das später gebräuchliche Rothrist sich herleitet. Längere Zeit herrschte der Adel, doch kam das auch «Niederwyl» geheißene Dörfchen infolge der Erwerbung des Aargaus an Bern, und zwar als Teil des Amtes Aarburg. Nach dem Ende der bernischen Herrschaft ermöglichte der junge Kanton Aargau der Bevölkerung, sich von dem aus alter Zeit stammenden Zehnten loszukaufen. Verschiedene Große und Klöster hatten in der sogenannten Feudalzeit Grundbesitz in der Gegend von Rothrist. Genannt seien das Kloster St. Urban, das Zofinger Chorherrenstift Mauritius, die Habsburger und andere. Genauere Kenntnis des mittelalterlichen Kloster- und Adelsbesitzes gewann der Verfasser aus etwa zwanzig erhaltenen Bodenzinsurbaren und Rödeln vom 15. bis 18. Jahrhundert. Die Frage, ob es im alten Rothrist neben dem adeligen und kirchlichen Grundbesitz freies, unbelastetes bäuer-